



# Budgets 2026

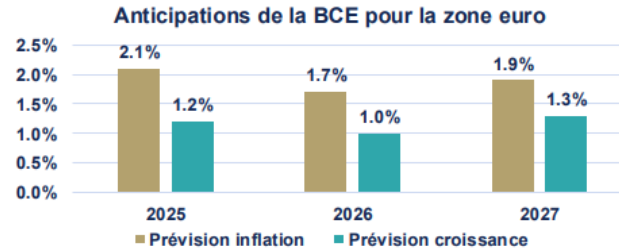
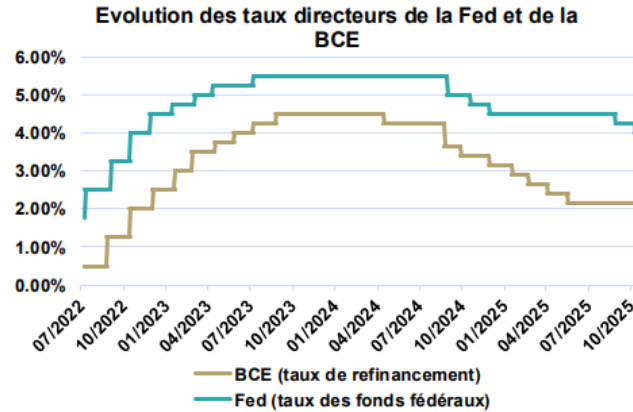
## Présentation

Conseil communautaire  
12 février 2026

# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE EN ZONE EURO



Des prévisions d'inflations sous la cible des 2% en 2026, avec une croissance très modérée.



Source graphique : Fed & BCE

*Pour rappel, le rapport d'orientation budgétaire 2026 a été présenté le 15 décembre 2025*

- Un **contexte national particulier et incertain** : publiée au Journal officiel du 27 décembre, la loi spéciale de finances pour 2026 assure la continuité de l'Etat depuis le 1er janvier. Elle garantit les prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales, et la continuité des crédits, mais impactera, en l'état, l'octroi de nouvelles dotations d'investissement.
- **Loi de Finances 2026 – Dilico** (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) : la ponction s'élève à 740 M€, dont **250 M€ pour les intercommunalités**. Les communes seront exonérées.
- Une année 2025, dans la continuité des derniers événements climatiques : **d'importants travaux menés en lutte contre les inondations**.
- L'année 2 du **pacte financier et fiscal 2024-2026**, et l'approbation du **projet de territoire** le 15 décembre 2025 : une feuille de route définie pour notre Agglomération.
- Une nouvelle **réduction de la dette de 4,2 M€**, tous budgets, confondus en 2025.
- **Une capacité de désendettement de 3 années**



Une **situation financière saine et en constante amélioration depuis 2018**

**Ce qui permet :**

- \* **de définir une trajectoire volontariste en investissement et de répondre aux enjeux environnementaux**
- \* **une solidarité forte et ancrée à destination des 46 communes membres** (3<sup>ième</sup> dispositif de fonds de concours, et un dispositif « exceptionnel » suite aux évènements climatiques fin 2023/début 2024).

**Les grands axes du budget 2026 s'inscrivent dans cette ligne directrice du pacte financier et fiscal 2024-2026**

**Le cycle de l'eau, la préservation de la ressource, la mobilité, la valorisation des déchets et l'attractivité du territoire s'articuleront autour de cette démarche :**

- La **lutte contre les inondations et l'érosion du trait de côte**
- La préservation du patrimoine classé Monument Historique : **les remparts de Montreuil s/mer**
- Mobilité et valorisation du territoire : le **lancement du tracé de l'EuroVéloroute Cucq-Merlimont et sur le secteur du Touquet-Paris-Plage**
- L'**attractivité** économique renforcée : aides aux entreprises, aides agricoles, et **aménagement de nouvelles cellules artisanales**
- Les premières études pour **le futur siège communautaire à Ecuire, et la réhabilitation de la Gendarmerie**
- Mais également l'**habitat**, la **culture**, le **tourisme**, les **équipements sportifs**, les acquisitions foncières, l'entretien et la rénovation des **réseaux (pluvial, eau potable, assainissement)**.



- **Le Budget Primitif :**

La date limite **d'adoption** est fixée au : **30 avril 2026** (article L. 1612-2 CGCT)

La date limite de **transmission** est fixée au : **15 mai 2026** (article L. 1612-8 du CGCT)

- **Le Compte Financier Unique (CFU) :**

La date limite **d'adoption** est fixée au : **30 juin 2026** (article L. 1612-12 CGCT)

La date limite de **transmission** est fixée au : **15 juillet 2026** (article L. 1612-13 du CGCT)

# BUDGET PRINCIPAL

## La section de fonctionnement



- **+3.5% de la valeur du point** au 1<sup>er</sup> juillet 2022
- **+1.5% supplémentaire de la valeur du point** au 1<sup>er</sup> juillet 2023
- **+ 5 points d'indice à tous les agents** le 1<sup>er</sup> janvier 2024 (environ +25 €/mois/agent, soit, pour 300 agents, +90 k€)
- **Le GVT-Glisement Vieillesse Technicité** (échelon...) : **entre +1.5 et +2.5%/an**
- **Hausse du taux de CNRACL\*** (décret 2025-86 du 30 janvier 2025) : taux porté progressivement de **31,65% en 2024 à 43,65% en 2028 (à 34,65% en 2026)**.
- Hausse des **cotisations assurances** (celles adossées au personnel n'y échappe pas)
- Un **contexte national toujours très incertain** (revalorisation du point d'indice ? Financements de certaines compétences ?)

\*Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales



Selon une étude de l'AMF parue en novembre 2025, **les dépenses de personnel seraient en augmentation de 4,7% dues principalement aux décisions votées au niveau national.**

« Les dépenses de personnel seraient principalement marquées en 2025 par l'évolution des compétences et l'impact des mesures indemnitaires et non de la progression du nombre de fonctionnaires. En effet, les mesures décidées au niveau national ont un impact significatif sur les dépenses de fonctionnement des collectivités, telles que notamment **l'évolution du point d'indice (+1,6 Md€ par an pour le bloc communal)** et la **cotisation CNRACL (+900 M€ par an et ce jusqu'en 2028 pour le bloc communal)**. »

# REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025



Les résultats 2025, approuvés par le SGC de Montreuil s/mer, permettant une reprise anticipée dès le vote du budget 2026 :

Résultat de fonctionnement	
Dépenses	50 396 276,36 €
Recettes	55 162 906,88 €
Résultat de l'exercice	4 766 630,52 €
Excédents antérieurs reportés	13 687 375,08 €
<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>18 454 005,60 €</b>

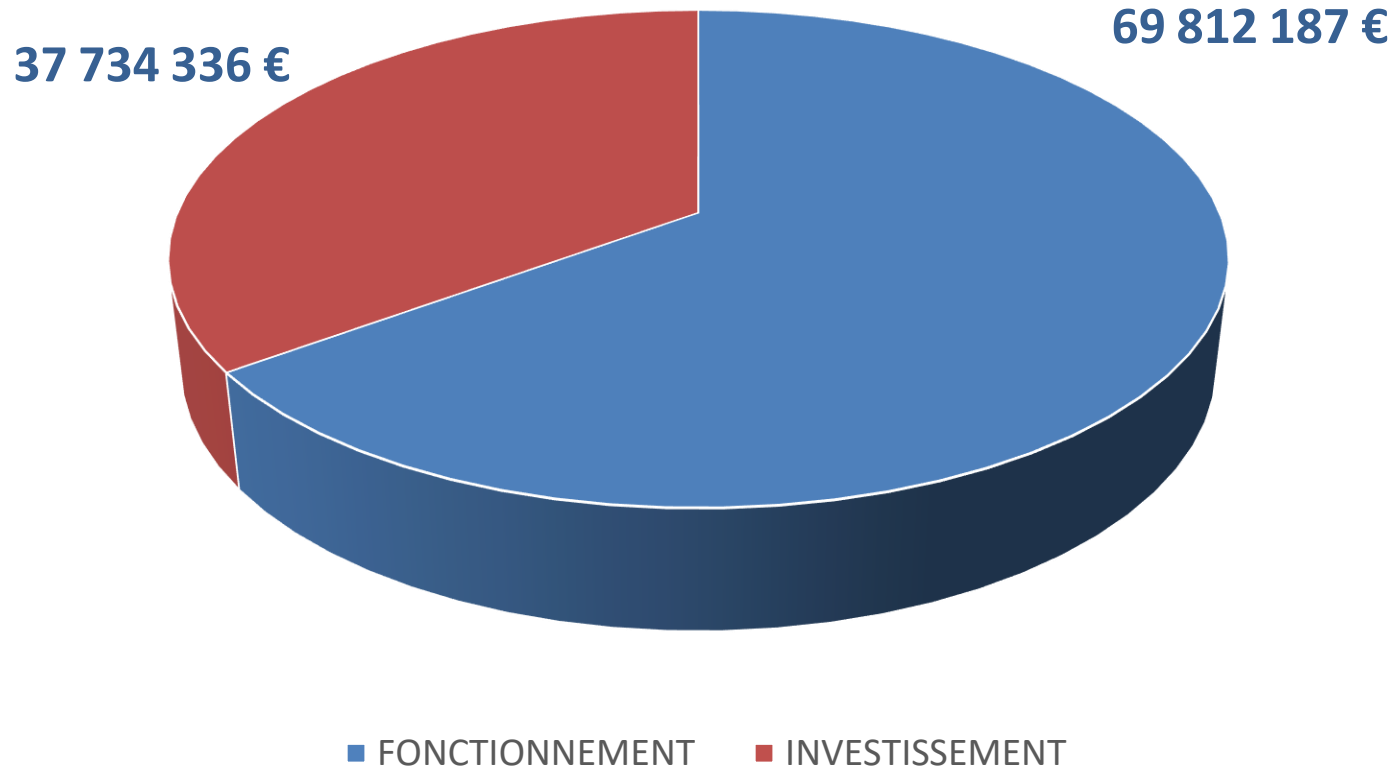
Résultat d'investissement	
Dépenses	15 108 468,49 €
Recettes	10 701 311,60 €
Résultat de l'exercice	-4 407 156,89 €
Excédents antérieurs reportés	795 229,83 €
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>-3 611 927,06 €</b>

RAR	
Dépenses	10 393 692,89 €
Recettes	12 118 817,02 €
<b>Solde</b>	<b>1 725 124,13 €</b>

<b>Besoin(-) /Excédent (+) de financement cumulée</b>	<b>-1 886 802,93 €</b>
---	------------------------

AFFECTATION DU RESULTAT	
Excédent/Déficit Investissement ( c/001)	-3 611 927,06 €
Excédent de fonctionnement reporté (c/002)	16 567 202,67 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (c/1068)	1 886 802,93 €

# LE BUDGET PRINCIPAL 2026 : 107 546 523 €






## La section de fonctionnement

**MAINTIEN DU PRODUIT DE GEMAPI PAR RAPPORT A 2025 : 2 500 000 €**

**MAINTIEN DES TAUX DEPUIS LA CREATION DE L'AGGLOMERATION EN 2017 :**

TAXES	TAXE D'HABITATION (TH)	TAXE SUR LE FONCIER BATI (TFB)	TAXE SUR LE FONCIER NON BATI (TFNB)	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)
	12,12%	1,21%	2,63%	26,49%

# LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026



Dans un contexte encore très incertain (Loi spéciale, en attente de la Loi de Finance 2026), les recettes sont estimées très prudemment et pourront être ajustées par décisions modificatives après notification en cours d'année : états fiscaux, arrêtés attributifs de subvention. Dans l'immédiat, sont déjà intégrées : la revalorisation des bases fiscales au niveau national (+0,8% par rapport aux bases 2025), la baisse de la dotation globale de fonctionnement. Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées en léger repli de -3,1% par rapport à 2025.

Les principaux postes	BP 2025	BP 2026	évolution	Remarques
013 – atténuation de charges	202 000 €	120 000 €	-40,6%	Prudence, à ajuster en cours d'année selon le réalisé
70 – produits des services	2 772 253 €	3 027 044 €	+9,2%	réouverture piscine de Berck, fonction supports des budgets annexes
73 – impôts et taxes	18 035 249 €	18 035 249 €	Stable	Gel de la fraction de TVA
731 – fiscalité locale	23 300 938 €	23 487 346 €	+0,8%	Revalorisation des bases limitée à +0,8%.
74 – dotations et participations	7 275 870 €	6 913 000 €	-5,0%	Baisse annuelle de la dotation globale de fonctionnement
75 - autres produits de gestion courante	2 678 979 €	1 110 000 €	-58,6%	Loyers gendarmerie, sunset et cinos (1,4M€ du bea en 2025, une fois)
<b>Sous-total recettes de gestion des services</b>	<b>54 265 289 €</b>	<b>52 728 639 €</b>	<b>-2,8%</b>	<b>Grande prudence à ce stade des préparations budgétaires 2026</b>
76 – produits financiers	67 254 €	66 346 €	-1,4%	
77 – produits exceptionnels	150 000 €	0 €	-100%	Remboursement sinistres etc à intégrer une fois effectif, en dm
78 – reprise sur amortissement et provisions	0 €	0 €	Stable	
<b>TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>54 482 543 €</b>	<b>52 794 985 €</b>	<b>-3,1%</b>	<b>Budget estimé très prudemment en léger repli de 3,2%, dans l'attente d'éléments plus aboutis (Etat)</b>
Opérations d'ordre	720 095 €	450 000 €	-37,5%	
Excédent reporté (002)	13 687 375 €	16 567 202 €	+21,3%	
<b>TOTAL</b>	<b>68 890 013 €</b>	<b>69 812 187 €</b>	<b>+1,3%</b>	

# LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026



À ce stade des préparations budgétaires, la **prudence et la rigueur** orientent les premières tendances sur les dépenses. **Les dépenses réelles sont proposées avec une revalorisation limitée à +0,4% par rapport à 2025**, en intégrant des ajustements par chapitres selon : les dispositions nationales qui s'imposent à nous (notamment sur le volet ressources humaines), et **l'intégration d'aléas** pouvant intervenir en cours d'année 2026 (prudence).

A cela s'ajoute toujours de **l'incertitude** quant à nos contributions à la solidarité nationale (**fonds de péréquation intercommunal et communal** – fpic, et autres mesures toujours en suspens)

Les principaux postes	BP 2025	BP 2026	Évolution	
011 – charges à caractère général	6 297 666 €	6 320 855 €	+0,4%	Prudence aléas énergie, assurances, carburants, etc.
012 – charges de personnel	11 127 708 €	11 908 455 €	+7,0%	130 k€ impact hausse annuelle cnracl, +2,5% gvt, +150 k€ bascule budgets annexes, +2% aléas
014 – atténuation de produits (dont AC et FNGIR)	24 643 570 €	24 800 000 €	+0,6%	Incertitude fpic 2026 : prudence
65 – autres charges de gestion courante	7 413 000 €	6 800 000 €	-8,3%	Provisions effectués en 2025 (sunset...)
<b>Sous-total dépenses de gestion des services</b>	<b>49 481 944 €</b>	<b>49 829 310 €</b>	<b>+0,7%</b>	<b>Maîtrise des charges courantes par rapport à 2025 avec quelques ajustements par rapport à 2025</b>
66 – charges financières	445 000 €	400 000 €	-10,1%	Réduction de la dette et optimisation des intérêts
67 – charges exceptionnelles	200 000 €	100 000 €	-50%	Créances éteintes
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>50 126 944 €</b>	<b>50 308 455 €</b>	<b>+0,4%</b>	<b>Maîtrises des dépenses réelles de fonctionnement dans un contexte incertain et volatile</b>
<i>Opérations d'ordre</i>	4 667 825 €	4 700 000 €	+0,7%	<i>Amortissements</i>
<i>Virement à la section d'investissement</i>	14 095 244 €	14 782 878 €	+4,6%	<i>Un virement à l'investissement soutenu qui limite le recours à l'emprunt</i>
<b>TOTAL</b>	<b>68 890 013 €</b>	<b>69 812 187 €</b>	<b>+1,3%</b>	<b>Augmentation du budget principalement liée à l'augmentation du virement à l'investissement</b>



## La section d'investissement

La poursuite des opérations structurantes pour le territoire

# LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026 : 37,7 M€



D'importants co-financement, notamment en Gemapi-e, réduisent le reste à charge pour la CA2BM

Un autofinancement toujours très conséquent : 19 M€

Un emprunt d'équilibre contenu à 2,5 M€ (idem en remboursement de capital), qui ne sera réalisé qu'en fonction du besoin effectif, comme lors des dernières années (**réduction de la dette**).

Les principaux postes	BP 2025	BP 2026
10 – dotations, fonds divers (dont fctva) et réserves (hors 1068)	1 822 830 €	1 548 000 €
1068 – excédent de fonctionnement capitalisé	209 418 €	1 886 803 €
<b>13 – subventions d'investissement</b>	<b>8 882 504 €</b>	<b>6 581 551 €</b>
<b>1641 – emprunts</b>	<b>1 688 244 €</b>	<b>2 500 000 €</b>
166 – refinancement de dette (équivalent en dépenses)	<b>5 600 000 €</b>	<b>5 600 000 €</b>
27 – autres immobilisations financières	60 137 €	61 044 €
45 – opérations pour comptes de tiers	414 188 €	74 060 €
Autres recettes (dont produit des cessions)	108 603 €	0 €
<b>sous-total recettes réelles d'investissement</b>	<b>18 785 922 €</b>	<b>18 251 459 €</b>
<i>Opérations d'ordre</i>	4 667 825 €	4 700 000 €
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	13 687 375 €	14 782 877 €
<b>TOTAL recettes d'investissement</b>	<b>38 344 221 €</b>	<b>37 734 336 €</b>

# LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026 : 37,7 M€



- \* Gemapi-e terre et mer : lutte contre les inondations et érosion du trait de côte (littoral)
- \* Fonds de concours aux communes membres (2023-2026),
- \* Rénovation de bâtiments : Gendarmerie
- \* Futur siège communautaire
- \* Aides aux entreprises
- \* Réseaux d'eau pluviale
- \* Restauration des remparts à Montreuil-sur mer

Les principaux postes	BP 2025	BP 2026
001 – déficit reporté (financé par le 1068)	0 €	3 611 927 €
16 – remboursement de dette en capital	2 500 000 €	2 500 000 €
166 – refinancement de dette (équivalent en recettes)	5 600 000 €	5 600 000 €
<b>Dépenses d'équipement (20-204-21-23)</b>	<b>26 169 168 €</b>	<b>20 525 824 €</b>
Opérations pour compte de tiers	379 337 €	0 €
Autres (dont 13 et 27)	2 975 621 €	5 046 585 €
<b>Sous-total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>37 624 127 €</b>	<b>37 284 336 €</b>
Opérations d'ordre	720 095 €	450 000 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>38 344 221 €</b>	<b>37 734 336 €</b>

# LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2026 (hors reports 2025)

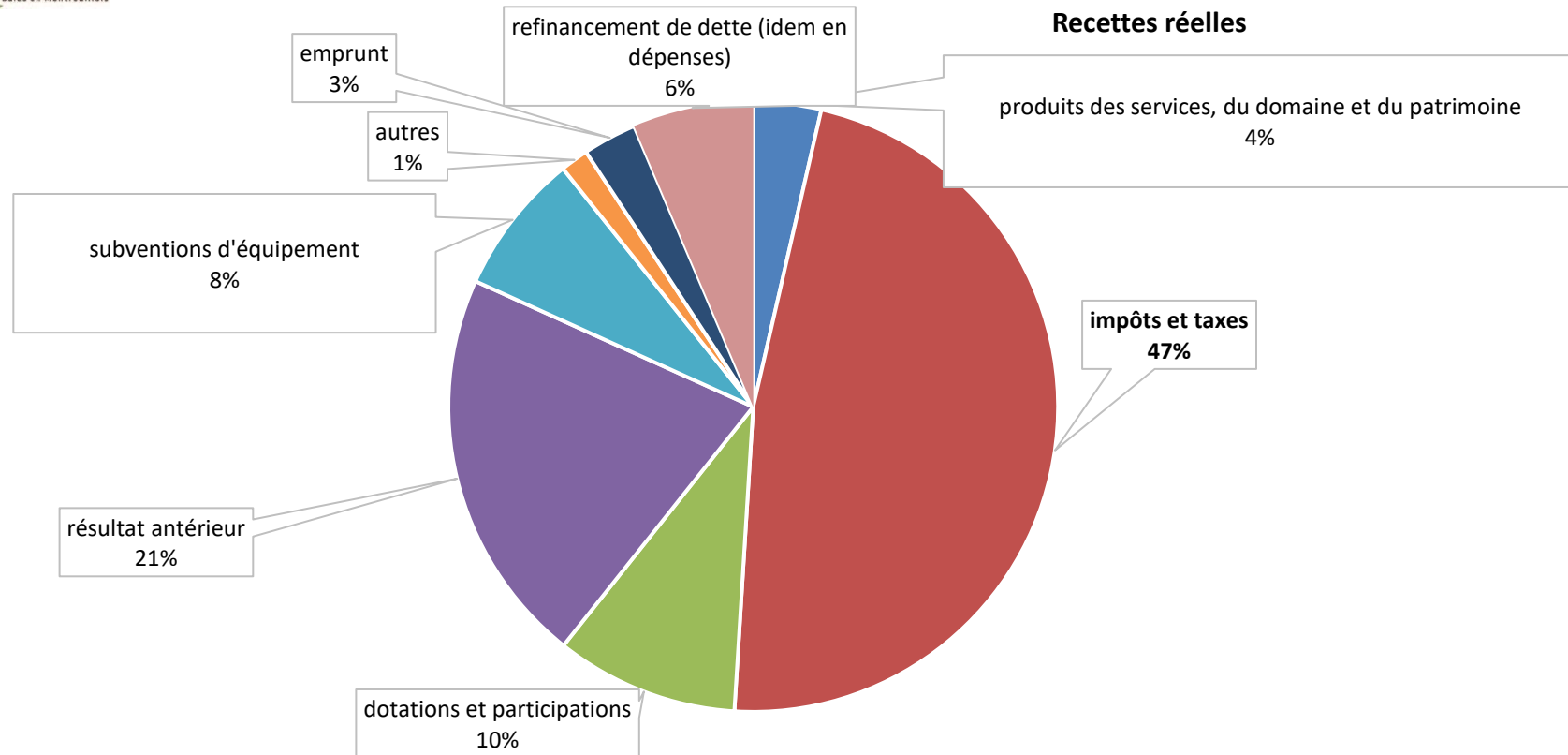


gémapie	gémapie - lutte contre les inondations et l'érosion du trait de côte	2 970 000 €
patrimoine	remparts de Montreuil-sur-mer	2 000 000 €
opérationnel	réhabilitation des locaux de la Gendarmerie à Ecuires	2 000 000 €
solidarité	fonds de concours aux communes	1 500 000 €
cycle de l'eau	travaux (et matériel) sur le réseau pluvial	1 300 000 €
opérationnel	nouveau siège communautaire à Ecuires	1 000 000 €
aménagement	réserve et acquisitions foncières	900 000 €
numérique	stratégie numérique	700 000 €
aménagement	documents d'urbanisme	570 000 €
aménagement	habitat	550 000 €
environnement	transition écologique (panneaux photovoltaïques)	500 000 €
opérationnel	travaux/aménagements dans les bâtiments communautaires	460 000 €
opérationnel	voiries - mobilier - véhicules - outillage	250 000 €
sécurité	défense incendie (hors contribution annuelle au SDIS : 2,2 M€)	200 000 €
attractivité	aides aux entreprises	200 000 €
attractivité	liaisons douces - randonnées	100 000 €

# BUDGET 2026 : UNE PERTE D'AUTONOMIE SUITE AUX DERNIERES REFORMES FISCALES (ETAT)



Recettes réelles (fonctionnement et investissement) : 87,6 M€ et un recours toujours limité à l'emprunt

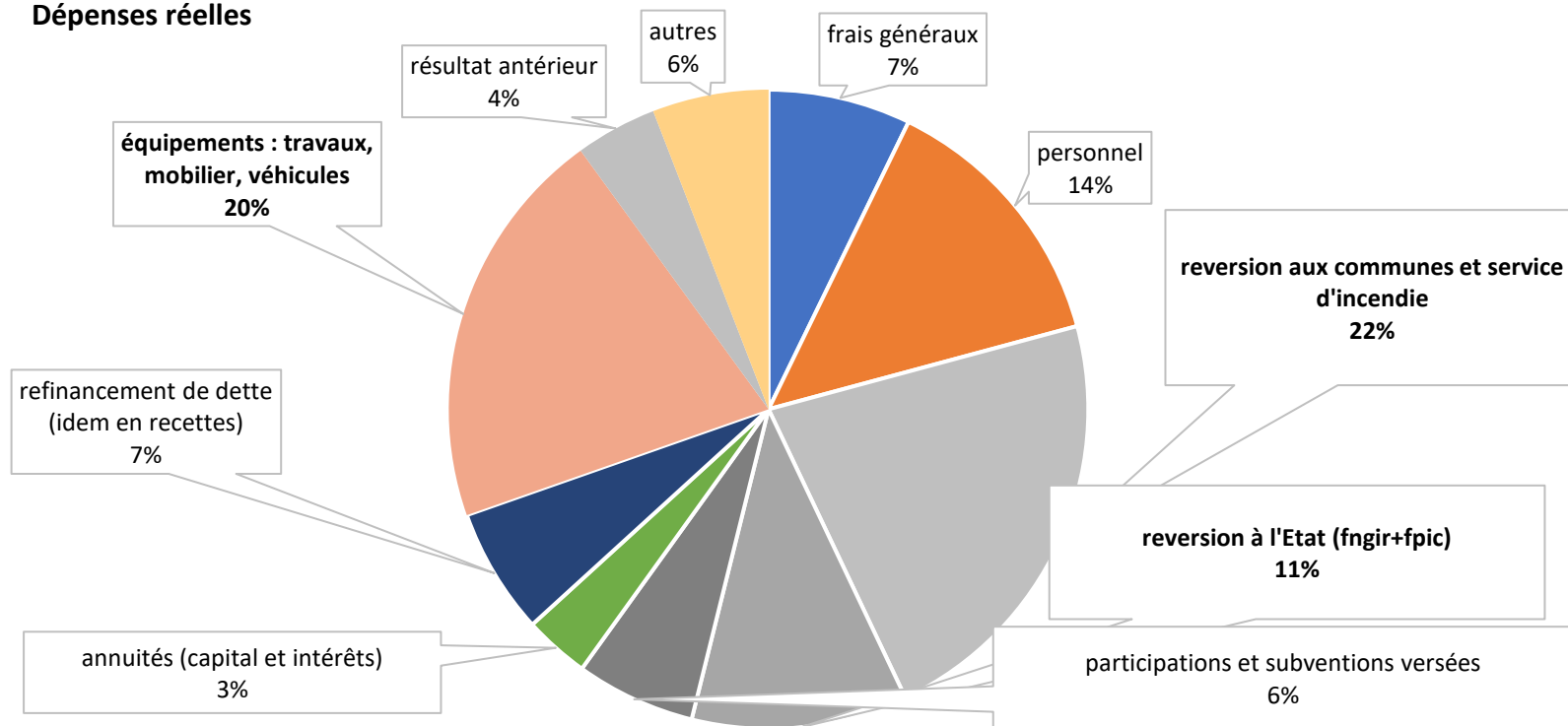


# BUDGET 2026 : 33% DES DÉPENSES RÉELLES VERS LES COMMUNES MEMBRES ET L'ÉTAT



Dépenses réelles (fonctionnement et investissement) : 87,6 M€  
Une solidarité importante envers les communes membres et un investissement volontariste

## Dépenses réelles



# LES BUDGETS ANNEXES

002 = excédent de fonctionnement reporté, 001 = besoin ou excédent de financement, 1068 = affectation à l'investissement  
Les résultats 2025, approuvés par le SGC de Montreuil s/mer, permettant une reprise anticipée dès le vote du budget 2026 :

#### **Budget collecte et valorisation des déchets**

002 : 4 727 821,23 €

001 : 4 439 082,26 €

1068 : 0,00 €

#### **Budget transport-mobilité**

002 : 4 265 464,31 €

001 : 266 785,85 €

1068 : 0,00 €

#### **Budget immobilier d'entreprises**

002 : 319 798,70 €

001 : - 137 623,26 €

1068 : 998 805,16 €

#### **Budget assainissement collectif**

002 : 2 401 118,36 €

001 : - 3 735 649,50 €

1068 : 4 649 301,10 €

#### **Budget assainissement non collectif**

002 : 206 798,39 €

001 : 0,00 €

1068 : 0,00 €

#### **Budget eau potable :**

002 : 1 237 882,07 €

001 : 569 594,02 €

1068 : 0,00 €

## BUDGET 2026 : 29 M€



### Les principaux postes de la section de fonctionnement :

#### \* En dépenses :

- Les frais généraux (marché du secteur Littoral, carburant, entretien des véhicules...) : 6,8 M€
- Les dépenses de personnel (administratifs, secteur régie...) : 4 M€
- La contribution prévisionnelle au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets : 7,3 M€

#### \* En recettes :

- Produit de la Taxe d'Elèvement des Ordures Ménagères : 13 M€
- La redevance spéciale des professionnels : 1,2 M€
- La valorisation de matériaux (citéo...) : 1,1 M€
- Excédent reporté : 4,7 M€

### En investissement,

- Des dépenses d'équipement soutenus (7 M€) : bennes pour enlèvement des ordures ménagères, colonnes enterrées, composteurs, lancement des études de la partie déchets/collecte du futur siège, aménagement dans les déchèteries (Berck sur mer, Neuville sous Montreuil...), outillage.
- L'autofinancement prévisionnel s'élève à 2,6 M€, l'excédent reporté à 4,4 M€.

#### A retenir

- En 2025, réduction de la TEOM pour 95% des habitants (par rapport à 2024)
- Une nouvelle application mobile sur les déchets « **infos déchets en CA2BM** »
- Taux de TEOM 2026 (identiques aux taux 2025) :
  - **Secteur Littoral : 9,00%**,
  - **secteur Arrière-Pays : 10,00%**
- Un nouveau marché de collecte sur le secteur Littoral depuis l'an dernier
- De nombreux investissements pour maintenir ou renforcer les équipements
- Pas de recours à l'emprunt

	BP 2025	BP 2026
Fonctionnement	23 216 415 €	21 626 868 €
Investissement	10 211 874 €	7 371 080 €

# LE TRANSPORT – LA MOBILITÉ



## BUDGET 2026 : 17,3 M€



### Les principaux postes de la section de fonctionnement :

\* En dépenses :

- Le transport scolaire : 3 M€
- Le transport urbain : 2,1 M€
- Reconduction de la participation à l'achat de vélo à assistante électrique (dispositif volontariste : aides VAE) : 75 000 €

\* En recettes :

- Le versement mobilité : 4,1 M€
- La compensation de la Région Hauts-de-France (transports urbains et scolaires) : 3,1 M€
- Le report antérieur : 4,2 M€

### En investissement,

- Les dépenses : la mise en avant des mobilités douce (4,8 M€ pour l'EuroVéloroute Cucq-Merlimont, et sur le secteur du Touquet-Paris Plage), le déploiement d'une application voyageur (dans le cadre de la feuille de route numérique)
- L'autofinancement (virement, écritures d'ordres) et l'excédent antérieur finance le besoin.



### A retenir pour 2026

\* Lancement du tronçon de l'EuroVéloroute Cucq-Merlimont + sur le secteur du Touquet-Paris-Plage

\* Un important autofinancement

\* pas d'augmentation du taux de versement mobilité (0,8%)

\* Pas de recours à l'emprunt

	BP 2025	BP 2026
Fonctionnement	9 595 616 €	11 544 487 €
Investissement	3 475 334 €	5 751 361 €



## BUDGET 2026 : 3 M€

### Immobilier d'entreprise

#### Les principaux postes de la section de fonctionnement :

\* En dépenses :

- Les frais généraux et de personnel : 270 k€
- Les frais financiers : 120 k€

\* En recettes :

- La participation du budget général : 600 k€

#### En investissement,

- L'aménagement (lancé en 2025) de nouvelles cellules artisanales à la Maison des Entreprises à Etaples-sur-Mer : 1,5 M€
- L'autofinancement et le solde de la subvention fonds verts (301 k€) finance le projet d'agrandissement.

Le financement des dépenses courantes est essentiellement assuré par la subvention du budget général (portée exceptionnellement à 800 000 €), les loyers (143 000 €), et le résultat antérieur. L'excédent permet d'investir sans recourir à l'emprunt dans une période de tensions sur le marché bancaire.

En 2026, deux nouveaux annexes pour continuer d'aménager nos zones d'activités et renforcer l'attractivité du territoire : **3,5 M€ pour le Champ Gretz** (fin du traité de concession avec Territoires 62, reprise en régies des parcelles à aménager puis ventes aux opérateurs économiques) et **100 k€ pour la zone du Moulin** (étude pour agrandissement et aménagement de la zone).



#### A retenir pour 2026

- Poursuite des travaux des cellules artisanales à la Maison des Entreprises d'Etaples-sur-Mer
  - Aménagement au Champ Gretz et dans la zone du Moulin
- ⇒ une attractivité économique renforcée



Immobilier d'entreprise	BP 2025	BP 2026
Fonctionnement	1 719 793 €	1 095 799 €
Investissement	1 633 899 €	1 987 454 €

# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



## BUDGET 2026 : 23 M€

En assainissement collectif, la compétence est exercée en délégation de service public, avec 2 contrats (Véolia) :

- le secteur de l'ex-CCOS, jusqu'au 31/12/2026,
- le secteur de Camiers-Etaples-Le Touquet-Montreuil, jusqu'au 31/12/2029.

La procédure relative au futur choix du mode de gestion, **couvrant l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier 2030** (à la fin des DSP actuelles), est actuellement mise en œuvre, en collaboration avec une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) depuis 2025.

### Les principaux postes de la section de fonctionnement :

\* En dépenses :

- Les frais généraux : 885 k€
- Les dépenses de personnel : 790 k€
- Un important virement à l'investissement : 3,5 M€

\* En recettes :

- Produit de la surtaxe assainissement : 5,7 M€
- Excédent reporté : 2,4 M€

### En investissement,

- En dépenses, 5,5 M€ de dépenses d'équipement : extension de réseau à Merlimont (EuroVéloroute) et Beutin (3<sup>ième</sup> tranche), rénovation des mini-stations de Montcavrel et Frencq, extension de réseau à Merlimont (lié au projet de l'EuroVéloroute), à Ecuire...
- En recettes, l'affectation du résultat, les subventions et avances à taux 0% de l'agence de l'eau financent les projets.
- L'autofinancement prévisionnel s'élève à 5,8 M€.

A retenir pour 2026

- Un programme d'investissement toujours soutenu pour entretenir nos ouvrages
- Pas de recours à l'emprunt



### Focus sur l'assainissement non collectif 2026

- Frais généraux et dépenses de personnel : 485 k€
- En recettes : tarification usagers (248 k€) et reprise de l'excédant (271 k€)

Assainissement collectif	BP 2025	BP 2026
Exploitation	12 288 159 €	9 694 246 €
Investissement	10 924 426 €	13 358 168 €

## BUDGET 2026 : 12,5 M€



Actuellement 41 communes sont gérées en régie, et 5 en affermage (Camiers, Etaples-sur-Mer, Cucq, Merlimont et Le Touquet-Paris-Plage). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Véolia est le délégataire pour la gestion du réseau d'eau potable des communes de Camiers, Cucq, Etaples-sur-Mer, et Merlimont, jusqu'en février 2035. **L'investissement le plus important sera le déploiement, sur 4 ans, de la télérelève sur ces 4 communes.** Le budget fait l'objet d'une attention particulière. La trajectoire financière des dernières années (intégration d'anciens syndicats) nécessitait des mesures correctrices pour **restaurer le niveau d'autofinancement**, indispensable à la réalisation d'investissement structurants. En 2025, après des efforts de gestion conséquent et l'optimisation de certains postes, les dépenses de personnel et les frais généraux ont diminué par rapport à 2024. L'année 2026 sera la première année « pleine », en fonctionnement opérationnel, de l'usine de traitement des pesticides et nitrates.

### Les principaux postes en exploitation :

- \* En dépenses :
  - Les frais généraux : 2,18 M€
  - Le personnel : 1,6 M€
  - Les charges financières : 460 k€

\* En recettes :  
La tarification aux usagers (ventes d'eau, location de compteurs) : 6,18 M€

### En investissement,

- Les dépenses d'équipement (3,7 M€) :
- travaux sur ouvrages avec changement de pompes sur les différents forages et réservoirs, mise en place d'un surpresseur sur Cormont, raccordement au réseau électrique des réservoirs de Cormont et Hubersent, remplacement des armoires électriques sur différents réservoirs.
  - Continuité de mise en place des compteurs communicants et des compteurs de sectorisation.
  - Mise en place du contrat CARE de Rombly, lancement d'une étude diagnostic territorial, étude de faisabilité de la sécurisation de l'UDI (unité de distribution) de Montreuil s/mer.
  - Lancement de révision de la DUP (déclaration d'utilité publique) d'Airon-Saint-Vaast et mise en place de celle de Beaumerie-Saint-Martin.
- Comme chaque année, travaux en amont de ceux réalisés par les communes, et en amont des travaux de collecte des eaux usées.

### A retenir pour 2026

- Un budget à surveiller malgré une situation financière en nette amélioration en 2025
- Le fonctionnement de l'usine de traitement en année pleine
- Des investissements pour entretenir nos ouvrages (réseaux...)
- Un emprunt bancaire (en recette) limité à 1 M€

	BP 2025	BP 2026
Exploitation	6 966 653 €	7 688 681 €
Investissement	3 545 930 €	4 900 269 €

# LES 9 BUDGETS 2026 : 200 M€



BUDGET / SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRINCIPAL	69 812 187 €	37 734 336 €	107 546 523 €
DÉCHETS	21 626 868 €	7 371 080 €	28 997 948 €
TRANSPORTS	11 533 487 €	5 740 361 €	17 273 848 €
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	1 095 799 €	1 987 454 €	3 083 253 €
ZA CHAMP GRETZ	3 600 000 €	3 500 000 €	7 100 000 €
ZA DU MOULIN	100 000 €	0 €	100 000 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	9 694 246 €	13 358 168 €	23 052 414 €
ASST NON COLLECTIF	455 149 €	37 500 €	492 649 €
EAU POTABLE	7 688 681 €	4 900 269 €	12 588 950 €
<b>TOTAL</b>	<b>125 606 417 €</b>	<b>74 629 168 €</b>	<b>200 235 585 €</b>

La **commission finances, le bureau et le conseil communautaire** sont invités à se prononcer sur :

- Les **reprises anticipées et affectation de résultats 2025**
- Les **budgets 2026** proposés en matière de fonctionnement et d'investissement, dans un contexte financier actuellement très incertain et volatile (prudence, avant d'éventuels ajustements courant 2026)
- Les principaux **projets et dispositifs**
- La **maitrise de la pression fiscale** pour nos contribuables : pas d'augmentation des taux de la fiscalité directe locale, ni du produit de la taxe Gemapi-e en 2026
- Le niveau d'emprunt proposé, permettant de **poursuivre le désendettement** général de la collectivité



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-200069029-20260212-2026-40-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2026

Publication : 13/02/2026